

8°) DEMANDE DE SUBVENTION formulée par M. le Délégué Départemental de l'ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE.

M. MONDON Claude donne lecture de la lettre du Délégué Départemental de l'Association du Sport Scolaire et Universitaire en date du 12 Novembre 1962.

* ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
* VICE-RECTORAT

Saint-Denis, le 12 Novembre 1962.

Le DELEGUE DEPARTEMENTAL
à
Monsieur le MAIRE de la Ville
de SAINT-DENIS.

* **OBJET : Rencontre internationale scolaire - TAMATAVE/REUNION.**

" Comme suite à notre entretien du 11 courant, j'ai l'honneur de vous
" confirmer le déplacement à la Réunion d'une sélection scolaire de la Républi-
" que Malgache du 17 au 22 Décembre 1962.

" La Délégation est composée de 50 jeunes gens, 30 jeunes filles et
" 10 officiels. Le programme de la rencontre comprend :

- " - Mardi 18, nocturne de volley-ball
- " - mercredi 19, nocturne de basket-ball,
- " - Jeudi 20, après-midi, athlétisme à Sainte-Suzanne,
- " - Vendredi 21, match de judo avec le Judo-Club de St-Denis.

" Je me permets de solliciter votre concours sur deux points.

- " 1°) l'asphaltage d'une surface de 32 x 20 m. au terrain de l'ancien Théâtre,
pour les nocturnes de Basket-ball et de volley-ball;
- " 2°) l'hébergement des 10 officiels (leur logement).

" Dans l'espoir que vous voudrez bien m'apporter votre contribu-
" tion pour la réalisation de cette première confrontation scolaire entre la
" République Malgache et la Réunion, je vous prie d'agréer, avec mes remercie-
" ments anticipés, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Délégué Départemental;
Signé: J. ARDON."

LE MAIRE : Messieurs, vous avez entendu la demande formulée par M. ARDON.

Je vous propose de discuter d'abord du principe de la subvention à attribuer à cette Association et ensuite des différentes demandes, car il est évident que nous ne pourrions pas assurer l'asphaltage de 600 m² de un terrain que nous envisageons d'ailleurs d'utiliser pour la construction d'une école.

M. GALLARD : je suis toujours d'accord lorsqu'il s'agit de subventionner des mouvements de jeunesse ; cependant je crois devoir faire remarquer que c'est toujours nous qui recevons, alors que nous n'avons jamais la possibilité de nous faire recevoir à Madagascar, plus particulièrement en ce qui concerne le foot-ball...

